

Association des Propriétaires

de Chevaux de Courses
au Galop du Sud-Est & de Corse



**Notre association oeuvre
toute l'année dans l'intérêt
de tous les propriétaires en synergie avec le**

Syndicat des Propriétaires de Chevaux de Courses du Galop

Les petits propriétaires (5 chevaux ou moins) représentent la grande majorité (97 %) des membres de notre association. Nous sommes sur tous les champs de courses du Sud-Est toute l'année et ne manifestons de préférence pour aucun d'entre eux.

Nos propositions pour la région...



Allocations

Dopons au maximum
nos allocations
pour toutes
les courses
n'ayant pas le label PMU.



Handicaps

Faire permuter
l'ensemble des
handicapeurs d'une
région sur l'autre.



Confort

Accueil et confort
doivent être améliorés.
Des investissements
sont impératifs.



Réclamer

Le surprix des réclamations
perçu par les sociétés doit
être restitué à hauteur de 50 % aux propriétaires,
le solde devant servir aux dédoublements
d'épreuves.



Transports

Prise en charge des frais de transport
par France Galop; ramener la distance
limitée de 800 km A/R à 700 km A/R.



Calas

Création d'une piste en sable fibré.
Entretien des infrastructures.



Borely

Création d'un espace propriétaire,
réfection du rond de présentation.



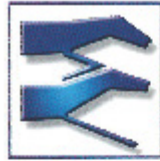
Pont de Vivaux

Réfection du rond de présentation.
Création de boxes et amélioration
de l'arrosage automatique.



Nîmes

Amélioration des infrastructures.
Création de boxes et d'une aire de lavage.



**Association des Propriétaires
de Chevaux de Courses
au Galop du Sud-Est & de Corse**



Nous avons obtenu

Allocations

Durant ces dernières années sous l'influence de notre Association (nous assistons à toutes les réunions de France Galop). Nous avons obtenu :

- Tant en plat qu'en obstacle l'augmentation des allocations.
- **Des journées P.M.U.** pour les hippodromes de Pont-de-Vivieux, Borély, Salon-de-Provence et Cagnes.

Calas

Grâce à l'action des membres de notre syndicat, nous avons régulé l'augmentation des droits de piste et maintenu le loyer des boxes.

Hippodromes

■ Sécurité du public, des jockeys et des chevaux sur l'ensemble des hippodromes de notre région.
La nouvelle catégorisation des hippodromes d'ORAISON et d'ISLES SUR SORGUES (égale augmentation des allocations).

PONT DE VIVIEUX :

Création d'un espace salon, réservé aux propriétaires, V.I.P. sociétaires.

CAGNES SUR MER :

Mise à disposition de 20 BOXES pour les entraîneurs du Sud Est durant le meeting de galop.

PARC BORELY :

Réfection des cours entre les boxes, amélioration de la piste herbée. Création de nouvelles distances 1 550 m - 2 450 m.

Toutes nos actions sont sous-tendues par 2 Idées maîtresses

- 1 - Nous essayons de faire plus que de dire...
- 2 - il n'est pas de grand sport populaire qui ne donne à sa base les moyens d'exister

Ne dispersons pas nos forces !

**Votez et faites voter pour
la Liste de l'Association
des Propriétaires de Chevaux de Courses au Galop
du Sud-Est/Corse.**

Titulaires

Emile **EYVASO**
Georges **CAMPRUBI**
Patrick **DREUX**
Ange **TRAMONI**
Gérard **SAMOUN**
Alban **BORGEL**

Suppléants

Kamel **CHEHBOUB**
Jacques **FONZO**
Jean-Claude **SEROUL**
(ne rayer aucun nom, votre bulletin serait nu)

**Pour le grave problème du bookmaking en France,
nous faisons confiance au Syndicat des Propriétaires.
Au plan national,
votez pour la liste emmenée par Jean-Claude SEROUL.**